



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec



Compte-rendu de la téléconférence DSE du 7 décembre 2018

Bonjour

Voici le compte-rendu de notre téléconférence du 7 décembre avec un peu de retard mais la lecture en vaut la peine !

La prochaine est prévue le vendredi 11 janvier à 14h (invitation envoyée)

A visiter : notre site <http://dsecftc91.fr> où vous trouverez la dernière version **du guide de ressources externes version 8.9** (10 décembre 2018) a été entièrement rénové grâce à Véronique Gasnier et Corinne Duriez

Bonne lecture !

Des nouvelles de nos amis du Québec

Marc : J'espère que vous vous en sortez bien avec tous les bouleversements sociaux présentement en France.

Vraiment désolé et chagriné de voir que le site des Ulis va fermer. Que de perturbations pour les salariés et les amis et amis que nous connaissons et que nous avons côtoyés si souvent.

Ici, au Québec et dans le monde syndical, les gouvernements se vantent d'avoir le plein emploi et même recrute à l'étranger soi-disant que l'on peine à trouver des gens pour combler les postes et nous savons fort bien que ces emplois sont précaires et peu payés.

De l'autre côté, les entreprises, publics ou privés, font des mises à pied massives d'emplois syndiqués et très bien rémunérés. Ce n'est pas fini avec un nouveau gouvernement très à droite le monde syndical sera perturbé.

Dans notre réseau, le travail ne manque pas. Beaucoup de formations et d'interventions dans les milieux de travail car la souffrance continue et même augmente sans cesse.

Voilà pour l'essentiel. Merci de nous tenir au courant de vos activités et de votre réseau, je sens un peu de nous là-dedans. À bientôt

Louise : ici c'est un peu la folie. Espérant que tout va bien se passer pour tous les employés touchés par les fermetures

1/ Nouvelles du développement du programme

Prochaines formations DSE (douzième et treizième!) : 9-10 janvier et 27-28 mars aux Ulis.

Il reste des places et on compte sur vous pour en parler autour de vous

Interventions événements actuellement pour promouvoir et enrichir nos programmes d'aide :

1. Atelier QVT Groupe UP le 15 novembre.
2. Valérie Ingouf a témoigné le 15 novembre à une soirée débat après la projection du film « Corporate » avec 2 autres intervenants sur le sujet de la souffrance au travail,
3. Le rôle de l'Inspecteur du travail en cas de souffrance d'un salarié (café Souffrance au Travail. Fiche ressource à venir)
4. Événement CFTC Sicsti (pour promouvoir le réseau DSE Agapé) avec 150 participants CFTC le 26 novembre avec Agnès Hauenstein
5. Événement « Relais 2018 du Dialogue Social » le 4 décembre : « Quel accompagnement individuel des salariés en recherche de nouveaux horizons professionnels ou en difficultés ? ». *Face aux difficultés individuelles du personnel qui ressurgissent sur le lieu de travail, comment accompagner des salariés en détresse, en recherche d'assistance pour leur quotidien ou pour leur avenir professionnel ?* **Reporté au 28 mars**
6. **Rencontre Secours Populaire 92 le mardi 4 décembre** avec Delphine Guillet, Serge Daneshmand
7. Soirée QVT CFTC-Psya le 6 décembre avec Marc de Raphelis
8. **LES TROPHÉES DE LA PAIX ÉCONOMIQUE : PREMIERE MONDIALE** . 14 mai 2019, Grenoble Ecole de Management et la Chaire Paix économique, Mindfulness et bien-être au travail organiseront les premiers trophées de la paix économique avec pour objectif d'éclairer les initiatives pionnières qui renouvellent la relation entreprise-société. Avec Fabienne Mille et Laurence Commandeur

Ils consistent à récompenser tout type d'organisation (association, entreprise ou institution) qui remet l'humain au cœur de sa stratégie et qui œuvre pour le bien commun.

Des entreprises engagées pour la paix économique

Dans le cadre de la chaire Paix économique, mindfulness et bien-être au travail, des acteurs de l'entreprise et des professeurs-chercheurs se réunissent cinq journées par an pour des échanges et prises de recul sur des démarches entamées, en faveur de la paix économique. Ces participants poursuivent un dessein commun : coconstruire une économie pacifiée et performante. Le fruit de ces réflexions, partage d'expériences et travaux de recherche est disponible dans la dernière publication "Envies de Changer" #2. Dans ce numéro, des entreprises comme le groupe Teledyne-e2v, La Boîte à outils, Ets André Cros, MMA, Guichon Valves et Böllhoff témoignent de leurs expérimentations.

- Culture managériale – Comment faire bouger les lignes ? Teledyne-e2v a mobilisé salariés et managers au sein de séminaires et groupes de travail pour engager et transformer sa culture managériale. Cette démarche, intitulée "Se valoriser", a été mise en place et déployée sur plusieurs années.
- Imaginer ensemble l'entreprise préférée "Être en 2022 l'entreprise préférée des collaborateurs, des fournisseurs et des clients" : un rêve que le comité de direction de La Boîte à outils a décidé de transformer en projet d'entreprise, en septembre 2016. Une belle aventure coconstruite avec les 1 800 collaborateurs, les clients et les fournisseurs de l'entreprise.
- Faire évoluer son système de rémunération Remettre à plat le système de rémunération en ouvrant le dialogue à toute l'entreprise est plutôt rare. C'est pourtant ce qu'a entrepris Antoine Cros, PDG des Établissements André Cros, et le comité de direction, poursuivant ainsi les démarches collaboratives menées

depuis plusieurs années.

- Allier performance et bien-être au travail Au sein du programme “Managers en forme” initié par MMA, la mindfulness s’est imposée comme une pratique adaptée pour faire face aux situations de vie et de travail toujours plus stressantes. Soixante-dix-sept managers ont participé à un premier parcours de découverte.
- Associer psychologie positive et environnement Après avoir déployé un programme de sensibilisation à la mindfulness, il y a un an, Guichon Valves a continué sur sa lancée en proposant à ses collaborateurs le programme COSE Action qui intègre la psychologie positive. Un programme qui permet également de faire le lien avec l’environnement et l’engagement sociétal de l’entreprise.
- Le choix de la sophrologie La société Böllhoff a, pour la troisième fois consécutive, proposé à l’ensemble de ses salariés un atelier de sophrologie, baptisé Zen@Bof. Son objectif : accorder une pause à ses employés pour développer la sérénité et le mieux-être dans leur vie personnelle et professionnelle.

Retrouvez l'intégralité des témoignages dans la publication “Envies de Changer” #2 téléchargeable sur le site de la chaire : www.mindfulness-at-work.fr

https://www.mindfulness-at-work.fr/fr/les-trophees/trophees#pe_tr_evenement <https://www.trophees-qvsbet.fr/>

2/ Lectures recommandées et ressources

Toutes les statistiques sur la souffrance des salariés qui sortent actuellement confirment celles de l’OMS !

Cegos : 25% des salariés et 24% des managers disent que le travail leur a déjà causé des problèmes psychologiques graves (burnout, dépression...). Mais quand même pour 62% des salariés et 75% des managers ça peut être une source d’épanouissement.

Fondation Pierre Deniker : un travailleurs sur cinq (22%) présente des risques de troubles mentaux (anxiété, dépression, risque suicidaire. Boule au ventre, irritabilité, + chez les femmes (harcèlement), Plus de 50h/semaine et longs trajets domicile travail (1h30 ou plus). 15% sans équilibre vie privée vie prof. Dont 45% risque de troubles mentaux

Malakoff Médéric : <https://www.lci.fr/population/un-salarie-sur-quatre-du-prive-n-a-pas-respecte-son-arret-maladie-en-2018-selon-une-etude-ifop-malakoff-mederic-2105852.html>

A visiter : notre site <http://dsecftc91.fr> (où vous trouverez la dernière version du guide de ressources externes version 8.9) a été entièrement rénové grâce à Véronique Gasnier et Corinne Duriez

Très gros travail

Guide du suicide en entreprise (merci Marie-Hélène !) : http://www.git-france.org/wp-content/uploads/2018/09/guide-suicide_salarie_travail_unps.pdf

David de son côté nous transmet la liste de toutes les fondations en France, gros travail de tri à effectuer

SOS Arrêt Maladie : un fascicule est envisagé pour les DSE (Marc de Filippis)

Bernadette de son côté nous transmet le résultat d’une enquête sur des cas d’arrêt de travail dont elle avait connaissance. Ce qui en ressort est qu’il est possible mais long et pénible de faire requalifier un arrêt maladie en accident du travail. Lorsque le salarié a réellement un gros problème de santé sur le lieu de travail (correspondant à la définition de l’AT), il est recommandé de faire directement la déclaration en Accident du Travail :

1. L'infirmière fournit au salarié le questionnaire d'information à transmettre pour la déclaration accident du travail dans les 24h
2. L'infirmière renseigne et fournit l'imprimé CERFA n° 11383*02 pour le Médecin traitant (ou tout autre professionnel de santé) que l'employé va consulter
3. Ce CERFA est à compléter par l'employé, à présenter à tous les praticiens consultés et à n'envoyer à la CPAM qu'à la fin définitive des soins liés à l'accident

Vidéos que nous pourrions rendre disponibles en 2019 sur notre site internet : 2 heures d'enregistrement chacune, pour vivre un moment privilégié en compagnie de :

- Frédéric Lenoir & Martin Latulippe, qui vous parlent de **la Victoire sur Soi**,
- François Lemay & David Lefrançois sur **le lâcher prise**,
- Frédéric Lopez & Serge Marquis sur **l'Ego**,
- Christine Michaud & Arnaud Riou sur **l'amour de Soi**,
- Michel Cymès & Karine Champagne sur **le fun et la légèreté dans sa vie**,
- Lise Bourbeau & Mani Hesam sur **l'atteinte du bien-être malgré ses blessures**.

3/ Études de cas

Un salarié a appelé JPV, son fils est aux urgences suite aux manifestations étudiantes. Le salarié exprime l'envie à chaud de se retourner contre l'état. JPV a recommandé l'aide juridique de la MACIF aux adhérents CFTC. Il existe une association d'aide aux victimes et des avocats spécialisés.

Aide juridique Macif pour les adhérents CFTC suite à un cas de violence policière sur un fils d'adhérent

Conseils juridiques suite à des litiges de votre vie personnelle

Des juristes experts sont à votre écoute pour répondre immédiatement par téléphone à toute question d'ordre privé : consommation, logement, fiscalité, loisirs, famille, voisinage... Pour une recherche approfondie, un délai de 48 heures peut être nécessaire. Ce service est ouvert du lundi au samedi inclus de 8h à 19h sans interruption. Composez le 02 51 86 61 09 muni de votre numéro d'adhérent CFTC (numéro Inaric).

- Situation HPE. Vers 12-13 heures, une annonce est tombée de fermeture des Ulis et de Boulogne pour Puteaux dans un an. A 13 heures, le PDG a fait un coffee speech pour présenter Puteaux comme un endroit merveilleux. HP les Ulis existe depuis 1968 et le site actuel depuis 32 ans, avec énormément de salariés qui habitent dans ce coin-là et plus loin vers le du et le sud est. JPV a pris la parole devant le PDG pour souligné les impacts : le temps de trajet bien sûr mais aussi les impacts financiers en particulier pour les bas salaires, et l'impact familial : exemple des crèches et écoles.

La situation est prise extrêmement au sérieux par la CFTC qui a ouvert un espace de discussion sur le blog où les émotions s'expriment et un sondage. DXC va aussi fermer trois sites (Fussy, Saint Avertin et Saint Herblain). Avec leurs salaires de province, les salariés ne pourront pas se loger en région parisienne. A DXC, il n'y a même pas la soupe des départs volontaires.

Il faut être près des gens. Les salariés peuvent s'exprimer en face à face, par le blog, par mail, par le sondage...2 tractages ont eu lieu.

Sur Grenoble, les témoignages des salariés ont permis d'obtenir un budget pour l'aménagement.

Donc beaucoup écouter, faire s'exprimer et montrer que le syndicat agit en négociation pour limiter les dégâts sur chaque cas personnel avec les témoignages.

- Etienne témoigne par écrit après 9 mois d'absence de son épuisement professionnel :

*« Mes proches ont toujours été là pour moi et cela m'a aussi permis de remonter la pente. En octobre (le 01/10 pour être plus précis) j'ai fait le bilan de ma vie jusqu'à présent et je me suis dit « tu t'en es sorti avec ton enfance pourrie donc tu te sortiras de ta dépression » C'est comme si cela s'incarnait en moi. Maintenant je prends le temps pour moi (ce qui ne m'empêche pas de bosser) et ce qui me permet aussi d'en prendre pour mes proches. Sachez que je pense souvent à vous à ces deux jours de formations et à la mission qui nous incombe. Juste une phrase que je m'évertue d'appliquer chaque jours. « **avant d'aider ton prochain sois aussi à l'écoute de qui tu es** ».*

Ressource recherchée pour un cas d'enfant bipolaire. La société Dassault a un programme pour ces situations mais lorsque le salarié est bipolaire. Il y a pour le mal-être des jeunes l'[Association Phare](http://www.association-phare.fr) mais Véronique propose : <http://www.argos2001.fr/fr/trouble-bipolaire/association-bipolaire/conseils-aux-proches.html>

- Cas de harcèlement moral remonté par Henry, qui monte en Cassation après que la salariée ait été déboutée en appel.
- La salariée dans toutes ses démarches a fait preuve d'un courage immense, qui force le respect. Mais en vain !
- Le DP/DS a assisté la salariée depuis le début de ses déboires jusqu'à très récemment. Le médecin du travail également pour toute la durée dans l'entreprise. Elle n'a pas été vraiment suivie ni soutenue par les autres IRP contrairement à d'autres situations plus facile à traiter (burnout , par exemple)
- Suivi régulier par un Psy ainsi que par un service « santé au travail » à l'hôpital de Garches, réputé dans ce domaine : il lui a dit avoir eu de nombreux cas venus de son entreprise et recommandait de ne pas lancer de procédure.
- Les procédures sont longues, coûteuses, épuisantes moralement. Elles sont très incertaines en matière de harcèlement : en effet, d'après Technologia, 80% des dossiers aux prud'hommes sont déboutés et à

peu près la même proportion en appel. En revanche, les procédures pour non-respect de l'obligation de sécurité de l'employeur donnent de meilleurs résultats (50/50) Il faut le savoir car les avocats en mal d'affaire ne manquent pas et ne le disent jamais à leurs clients.

- Le DP/DS a aussi tenté l'Inspection du travail. Mais celui-ci n'a pas voulu intervenir. Il ne proposait qu'une possibilité de médiation, bien peu adaptée aux circonstances. Sans compter que le recours à l'Inspection du travail est un sujet en soi où les interventions dans les grandes entreprises sont nettement plus difficiles dans leurs suites que dans les petites. Car elles ont presque toutes un lobbying actif auprès des directeurs du travail qui les freinent voire contredisent leurs inspecteurs auprès de leur hiérarchie...
- Le traitement de la plainte laisse plus qu'à désirer. Il faut savoir qu'une grande majorité des nombreuses plaintes pour harcèlement sont classées sans suite. Celle-ci a eu une suite... qui s'est rapidement terminée.
- Le harcèlement reste extrêmement difficile à prévenir et traiter, notamment dans ce genre de cas où les faits en cause ont menés en toute intelligence en ne laissant que très peu de traces, sans compter une défense avec de gros moyens : ceux de l'entreprise.

Questions pouvant donner lieu à débat :

- Que pourraient faire le(s) DSE dans un cas semblable, en fonction du moment où il aurait pu avoir connaissance de la situation ?
- Comment faire pour obtenir justice dans ces conditions ? et comment garder confiance dans la justice, les avocats et les juges ?

Brigitte n'est pas aussi pessimiste sur l'issue des dossiers aux prud'hommes, si pas de départage -> juge professionnel. Par contre savoir s'arrêter au-delà de la Cour d'Appel

A bientôt !



Jean-Paul Vouiller

Tél : 06 7577 4368



Rendez-nous visite sur : <http://dsecftc91.fr> et <http://www.anree.fr>



FORUM FRANCE – CANADA : AIDE DE PROXIMITÉ

Veronique Gasnier | Janvier 19, 2018
En 2016, la section CFTC de Hewlett Packard Enterprise (HPE) a initié un mouvement, celui des délégués sociaux en entreprises. De fait, 150 militants...

[Savoir plus](#)



ARTICLE SUR LE FORUM DU 16 NOVEMBRE 2017

Veronique Gasnier | Janvier 18, 2018
Forum France - Canada sur les réseaux d'aide aux salariés : "l'aide de proximité est plus que jamais nécessaire". Ce constat d'une universitaire québécoise...

[Savoir plus](#)



LA VIDÉO ET LES PHOTOS, FORUM FRANCE-CANADA 16 NOVEMBRE 2017

deneshmand | décembre 14, 2017
Les pressions sur la performance, l'intensité du travail, l'augmentation de la violence, la surcharge numérique, les problèmes personnels de toutes sortes : autant de...

[Savoir plus](#)



DOCUMENTATIONS FORUM FRANCE-CANADA DU 16 NOV 2017

deneshmand | novembre 17, 2017
Fiches de contact des intervenants au forum France-Canada
3Présentation Marc Thomas
4Présentation Louise Grenier
5Présentation Jean-Paul Vouillermov2017
6Présentation Catherine Le Capitaine
Melanie DuFour Poirier - 16...

[Savoir plus](#)



16 NOV 2017 – FORUM FRANCE-CANADA : DE L'IMPORTANCE DES RÉSEAUX D'AIDE AUX SALARIÉS !

deneshmand | juillet 18, 2017
Réservez votre place en cliquant ici, le nombre de places est limité ! Organisé par la CFTC HPE le jeudi 16 novembre à Issy-les-Moulineaux...

[Savoir plus](#)



RÉSEAUX D'ENTRAIDE : UNE CLEF DU RENOUVELLEMENT SYNDICAL

deneshmand | avril 25, 2017
C'est en mettant les moyens pour former et animer un réseau de délégués sociaux que la FTQ, le premier syndicat québécois, conforte sa position avec...

[Savoir plus](#)



CONFÉRENCE LE DÉLÉGUÉ SOCIAL DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL

deneshmand | mars 24, 2017
Les pressions sur la performance, l'intensité du travail, l'augmentation de la violence et du harcèlement, les problèmes personnels de toutes sortes, autant de réalités qui engendrent...

[Savoir plus](#)



DES MÉDECINS PERDUS FACE AU BURN-OUT DES SALARIÉS

deneshmand | mars 13, 2017
Faciliter la reconnaissance de l'épuisement professionnel comme le propose le rapport parlementaire permettrait de créer les conditions pour que les médecins généralistes et médecins...

[Savoir plus](#)



LES DÉLÉGUÉS SOCIAUX AU QUÉBEC



RISQUES PSYCHOSOCIAUX



28ÈME CONFÉRENCE



SYNDICALISME ET

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce courriel qu'en cas de nécessité

Nota : Les informations contenues dans ce message sont exclusivement destinées aux personnes nommées ci-dessus et peuvent contenir des données confidentielles ou protégées. Une erreur de transmission n'entraîne aucune renonciation à la confidentialité de ces données. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu de ce message, vous êtes informés que vous ne devez pas l'utiliser, le divulguer ou le copier, sous quelque forme que ce soit. Si vous avez reçu ce courrier électronique par erreur, merci de le supprimer ainsi que ses éventuelles copies et d'informer immédiatement l'expéditeur.